



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/CN.4/463
1er février 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DU DROIT INTERNATIONAL
Quarante-septième session
Genève, 2 mai-21 juillet 1995

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA QUARANTE-SEPTIÈME SESSION

Qui doit s'ouvrir à l'Office des Nations Unies à Genève
le mardi 2 mai 1995, à 10 heures

1. Sièges devenus vacants à pourvoir.
2. Organisation des travaux de la session.
3. Responsabilité des États.
4. Projet de code des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité.
5. Responsabilité internationale pour les conséquences préjudiciables découlant d'activités qui ne sont pas interdites par le droit international.
6. Le droit et la pratique concernant les réserves aux traités.
7. Succession d'États et nationalité des personnes physiques et morales.
8. Programme, procédures, méthodes de travail et documentation de la Commission.
9. Coopération avec d'autres organes.
10. Date et lieu de la quarante-huitième session.
11. Questions diverses.
